

AFFAIRE N° 29

OBJET : PROGRAMME D'ELECTRIFICATION RURALE 1983
 AMÉNAGEMENT DES HAUTS - EXTENSIONS DIVERSES
 APPROBATION DE L'A.P.D./D.C.E.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture m'a transmis le projet relatif à la création de diverses extensions du réseau de distribution d'énergie électrique de la Commune, représentant :

- 12,416 km de ligne B.T., soit 75 poteaux béton et 199 poteaux bois,
- 4,213 km de ligne M.T., soit 20 poteaux béton et 21 poteaux bois,
- 6 transformateurs MT/BT.

Les opérations projetées concernent la desserte des secteurs suivants :

Lot n° 1 : Aménagement des Hauts

- La Montagne : réseau MT et BT - poste H 61
- Moufia les Hauts - Bois de Nèfles : extensions BT
- Mont St-François : réseaux MT et BT - poste H 61
- Hauts de St-François - Moufia - Le Brûlé : extension BT

Lot n° 2 : Extensions diverses

- La Montagne : réseaux MT et BT - poste H 61
- Domenjod : réseaux MT et BT - poste H 61
- Canal du Brûlé : extension BT

Ces travaux évalués à 4 000 000 de francs seront financés comme suit :

- Subvention du Ministère de l'Agriculture	10 %	400 000
- Subvention de l'E.D.F.	20 %	800 000
- Participation du F.A.C.E.	48 %	1 920 000
- Prêt C.R.C.A.M.R. (catégorie A)	15 %	600 000
- T.V.A. récupérable	7 %	280 000
		4 000 000
TOTAL.	4 000 000

Je vous demande donc Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le projet qui vous est présenté ainsi que le mode de financement indiqué ci-dessus ;
- de désigner la D.D.A. comme conducteur d'opérations dans les conditions définies par l'arrêté interministériel du 23 mai 1976

M. RAUX - A quel endroit se situent ces extensions ?

M. FOURNEL - Je peux vous dire vers quelle famille se feront ces extensions :

- . A la Montagne, des extensions sont prévues vers les familles ROBERT, BOYER, MAILLOT, DUBARD... et le chemin du Cimetière à la Montagne St-Bernard
- . A Domenjod, vers les familles PAYET, DUFOURG
- . A la Bretagne, vers les familles MAILLOT, TURPIN, LAMY
- . Au Canal Brûlé, vers les familles LARAVINE, PADRE, DUCHEMAN, RIVIERE, OLIVETTE, GRONDIN...
- . Au Moufia, vers les familles ZILMIA, CLEF, SMITH et pour Moufia-les-Hauts et Bois-de-Nèfles les Hauts, vers les familles FONTAINE, BOYER, LEPINAY, PAUSE, SAUTRON, GIGAN, LABONNE, TECHER, HOARAU, MUSSARD, RICHEMOND, LAUDE, GRONDIN, NIFLORE, GAUVIN, PARMENTIER...
- . Au Brûlé, vers les familles THOMAS, INFANTEPIA, DALLEAU, ZIBEL, CLAIN, FONTAINE...
- . A St-François, vers les familles ROBERT... et du côté de la Convalescence, vers les familles DAMOUR, MAILLOT, PICARD.

M. RAUX - Pour le Plateau Couilloux à la Montagne, est-il prévue une extension ?

LE MAIRE - L'extension est prévue vers la famille MICHEL.

M. Mickaël NATIVEL - En ce qui concerne le secteur de St-François, je voudrai demander à Monsieur le Maire, si du côté du "petit Salazie", il est prévu une amélioration des conditions de vie des habitants ?

LE MAIRE - L'eau, l'électricité et la route sont prévues.

M. Mickaël NATIVEL - Ces travaux commenceront quand ?

LE MAIRE - La route est en cours.

M. Jean-Pierre HOARAU - Et pour le Bois-de-Nèfles, est-ce que les familles Jules TECHER, HEBERT, ANSELME... sont concernées par ces extensions ?

LE MAIRE - Ce sera à préciser car il y a un programme communal et un programme départemental.

M. FOURNEL - Le programme 1982 a fait l'objet d'un marché qui a démarré le 30 août 1982 avec un délai d'exécution de 11 mois. Il sera, si les entreprises n'ont pas de retard, achevé fin juillet.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*

*

*

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
Le 11. Mai. 1983